

*Document à usage strictement interne du réseau Caisse d'Epargne - NE PAS DIFFUSER AUX CLIENTS.
Cette présentation est sans valeur contractuelle et ne constitue pas un conseil en investissement.
Toute modification portée sur ce document et/ou toute utilisation partielle des informations relèvent
de la seule responsabilité de l'établissement distributeur.*



Allocation Pilotée Equilibre (FR0012333201)

Allocation Pilotée Offensive (FR0012333219)

Fonds de fonds diversifiés

Direction Développement Réseaux – Achievé de rédiger le 26/12/2014.

Sommaire

I. L'ESSENTIEL

1. Introduction
2. Les points clés de l'offre
3. Principales caractéristiques
4. Argumentaire commercial

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Ciblage clients
2. Positionnement au sein de la gamme
3. Supports à votre disposition

I. L'ESSENTIEL

1. Introduction

➔ Pourquoi lancer une offre dite d'allocation pilotée ?

- Cette offre vise à offrir aux investisseurs une solution « clés en main » leur permettant de **de bénéficier d'une gestion sur la partie de leurs avoirs / de leur CTO qu'ils souhaitent exposer aux actifs risqués sur le moyen / long terme.**
- En déléguant ainsi la gestion de son allocation sur actifs risqués, l'investisseur s'appuie sur l'expertise des équipes de gestion de Natixis Asset Management, spécialiste de la gestion d'actifs du Groupe Caisse d'Épargne.
- La politique d'investissement de ce Fonds repose sur une stratégie active d'allocation d'actifs sur les marchés actions, obligataires et monétaires, ainsi que sur un large éventail de classes d'actifs de diversification. En fonction de leurs convictions sur l'évolution des marchés dans les principales régions du monde, les gérants de Natixis Asset Management déterminent l'allocation des portefeuilles.

➔ Allocation Pilotée Equilibre et Allocation Pilotée Offensive c'est...

2 Fonds diversifiés qui investissent sur les **marchés actions** et sur les **marchés obligataires via des Fonds.**

► **2 allocations de référence** qui correspondent à **des profils de risque et des potentiels de performance différents** et complémentaires dans la gamme Sélection Patrimoniale :

- Un profil **intermédiaire** avec **Allocation Pilotée Equilibre** (50% obligations zone euro / 50% actions internationales)
- Un profil **dynamique** avec **Allocation Pilotée Offensive** (25% obligations zone euro / 75% actions internationales)

➔ ... et deux leviers pour chercher à battre l'allocation de référence

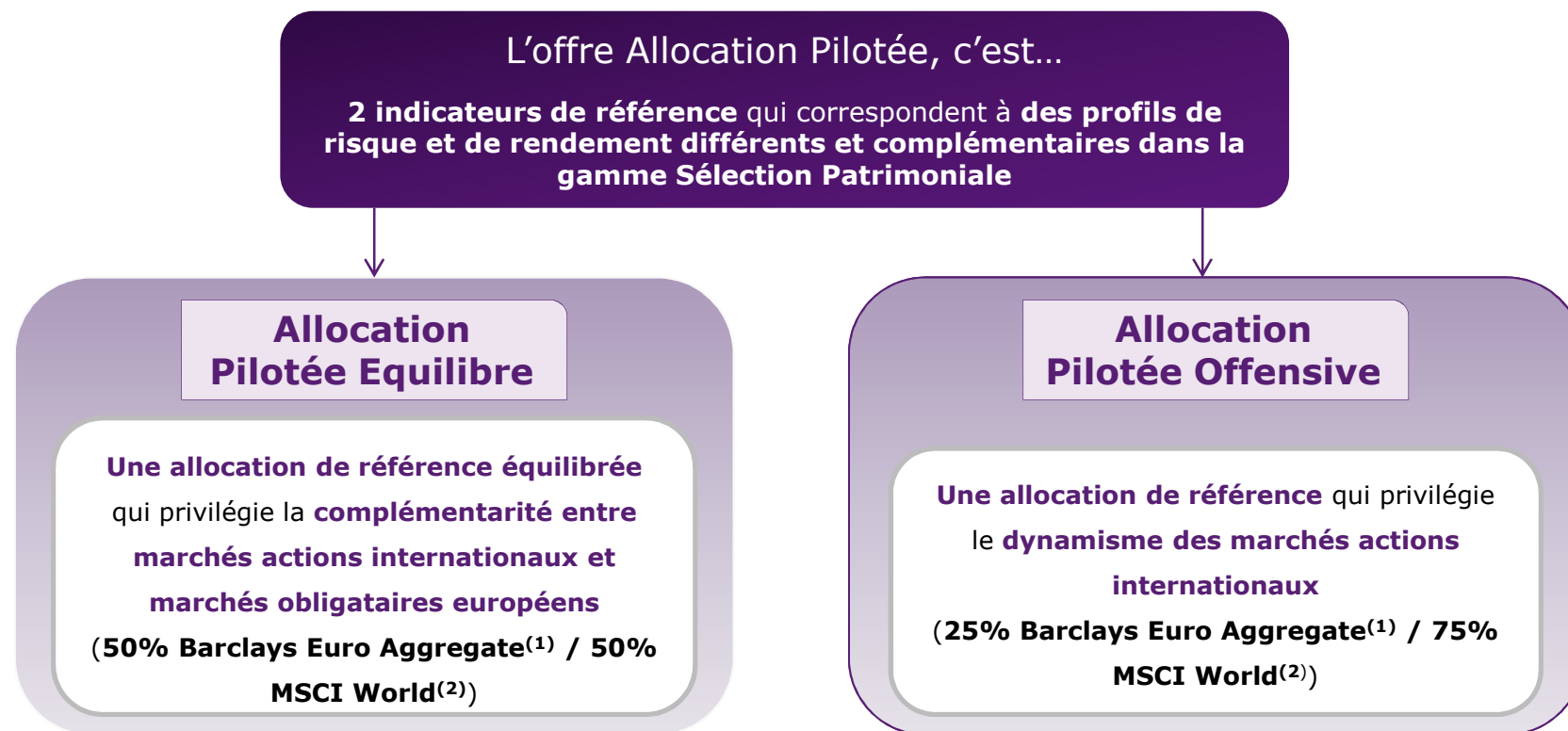
Des marges de manœuvre importantes autour de l'allocation de référence pour permettre à l'équipe de gestion de mettre en place **une allocation cohérente** par rapport à ses anticipations de marché.

Une poche de diversification qui **vise à capter des sources de performances additionnelles** en investissant sur des marchés **hors de l'allocation de référence** :

Obligations à haut rendement (titres spéculatifs présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières via des contrats financiers.

I. L'ESSENTIEL

2. Les points clés de l'offre (1/4)

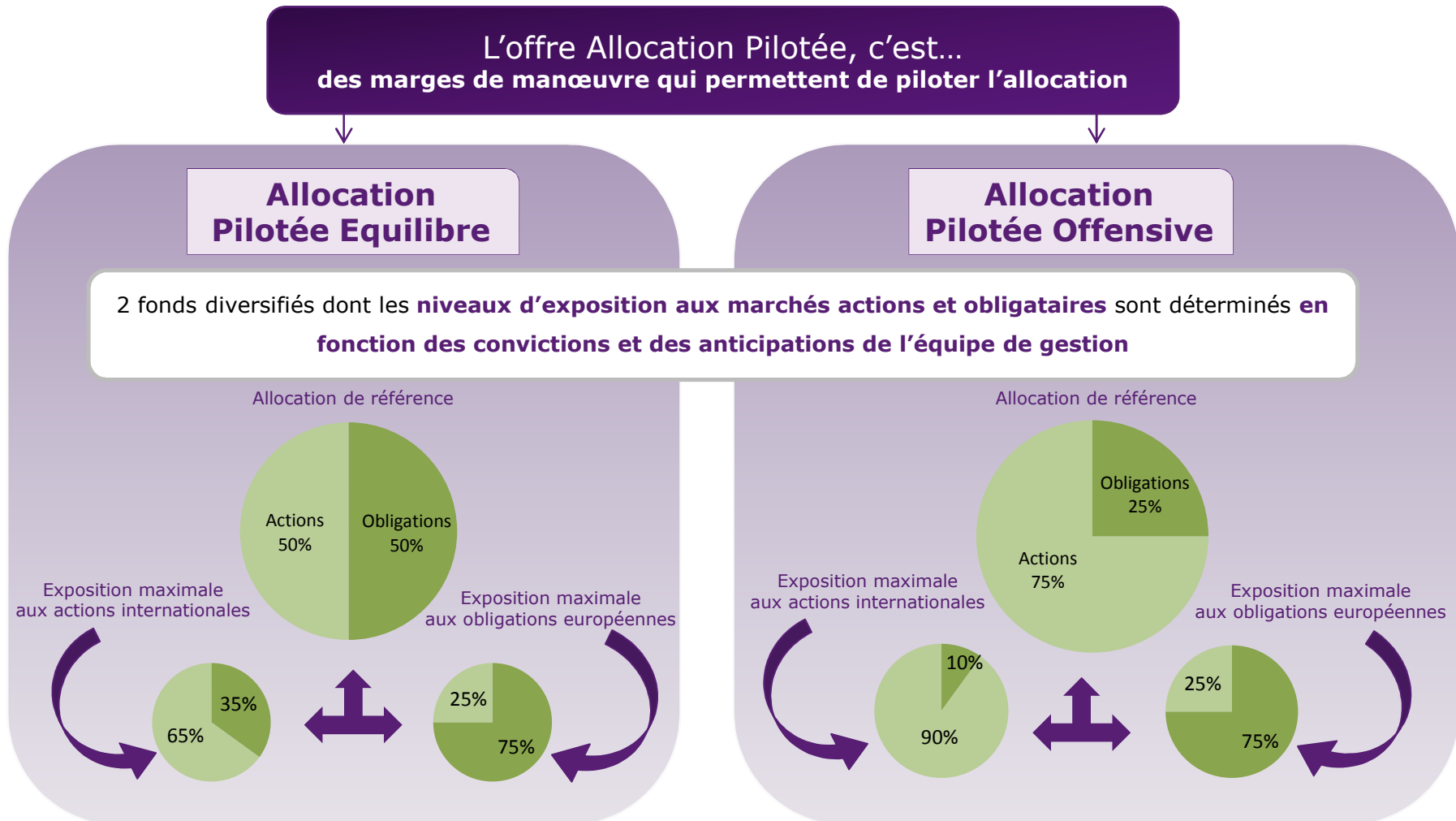


(1) Le **Barclays Euro Aggregate** est l'indice représentatif de la **performance des obligations à revenus fixes libellés en euro**, émises par des émetteurs privés ou publics notés au minimum BBB- ou Baa3 (Investment Grade). L'indice est retenu coupons réinvestis. Cet indice peut-être suivi sur le site internet <https://index.barcap.com>

(2) Le **MSCI World** est un indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. L'indice est retenu dividendes nets réinvestis. Cet indice peut-être suivi sur le site internet www.msci.com

I. L'ESSENTIEL

2. Les points clés de l'offre (2/4)



I. L'ESSENTIEL

2. Les points clés de l'offre (3/4)

L'offre Allocation Pilotée, c'est...
une poche de diversification pour chercher à capter plus de potentiel de performance

**Allocation
Pilotée Equilibre**

**Allocation
Pilotée Offensive**

Une poche de **diversification** pour chercher à **capter des sources additionnelles de performance sur d'autres marchés que les actions internationales et les obligations européennes (univers de référence*)**

Jusqu'à 20% de l'actif du fonds

Jusqu'à 30% de l'actif du fonds

Taux	Actions	Autres
Obligations à haut rendement	Petites et moyennes capitalisations	Performance absolue
Obligations convertibles	Actions émergentes	Matières premières
Obligations hors zone euro		
Obligations de pays émergents		

*Le MSCI World est un indice représentatif des grandes capitalisations boursières internationales. **Au sein de la poche actions**, les 2 fonds pourront diversifier leur allocation sur des actions de petites et moyennes capitalisations et des actions émergentes.

*Le Barclays Euro Aggregate est un indice composé d'obligations européennes émises par des émetteurs privés et souverains notés au minimum BBB-. **Au sein de la poche taux**, les 2 fonds pourront diversifier leur allocation en titres obligataires non représentés dans l'indice Barclays Euro Aggregate, comme par exemple des obligations à haut rendement, des obligations convertibles, etc (cf. tableau ci-dessus).

Le fonds pourra également s'exposer à des stratégies de performance absolue et aux matières premières

I. L'ESSENTIEL

2. Les points clés de l'offre (4/4)

Comment sont gérés les fonds ?

La gestion des 2 Fonds d'Allocation s'appuie sur **l'analyse et les anticipations de marché du Comité d'Investissement de Natixis Asset Management** qui se réunit au minimum une fois par mois, ou dès qu'un événement de marché le justifie.

En s'appuyant sur les données et analyses des experts de Natixis Asset Management, **l'équipe de gestion détermine le pilotage de l'allocation** des deux fonds sur l'ensemble des marchés et zones géographiques autorisés.

COMITE D'INVESTISSEMENT Natixis Asset Management
(se réunit au minimum une fois par mois et dès qu'un événement de marché le nécessite)

Analyse quantitative

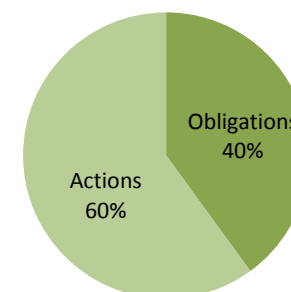
Analyse de l'activité mondiale, des politiques monétaires et économiques, des bénéfices des entreprises, de la valorisation des actions, ...

Analyse des différentes classes d'actifs autorisées

Actions par zones géographiques ou secteur d'activité, pays émergents, obligations d'Etat, obligations privés, obligations supranationales (ex: la Banque Mondiale), ...

Détermination de l'ALLOCATION des fonds au sein des FOURCHETTES D'EXPOSITION AUTORISEES

Par exemple, pour Allocation Pilotée Equilibre



I. L'ESSENTIEL

3. Principales caractéristiques – Allocation Pilotée Equilibre

Société de gestion	Natixis Asset Management
Nature juridique	Fonds Commun de Placement de droit français de type FIA
Classification AMF	Diversifiés
Nourricier	Non
Univers d'investissement	International
Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	Indice composite 50% Barclays Euro Aggregate et 50% du MSCI World Dividendes nets réinvestis en euros. Le Barclays Euro Aggregate est un Indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barcap.com Le MSCI World est un Indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.mscibarra.com .
Date de création	29/12/2014
Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0012333201
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance-vie et de capitalisation
Abonnement	Oui
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	2% acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	1,00% TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2015), les frais courants indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,55% TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).
Frais indirects^{(1) (2)} maximum	1,50% TTC de l'actif net
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
Souscription minimale initiale	Néant
Valeur liquidative d'origine	100€
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Indicateur de risque et de rendement⁽¹⁾	4/7

→ Dont
rétrocession au
réseau
distributeur :
0,66% TTC de
l'actif net

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer.

I. L'ESSENTIEL

3. Principales caractéristiques – Allocation Pilotée Offensive

Société de gestion	Natixis Asset Management
Nature juridique	Fonds Commun de Placement de droit français de type FIA
Classification AMF	Diversifiés
Nourricier	Non
Univers d'investissement	International
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	Indice composite 25% Barclays Euro Aggregate et 75% du MSCI World Dividendes nets réinvestis en euros. Le Barclays Euro Aggregate est un Indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barcap.com Le MSCI World est un Indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.mscibarra.com .
Date de création	29/12/2014
Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0012333219
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance-vie et de capitalisation
Abonnement	Oui
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	2% acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	1,00% TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2015), les frais courants indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,70% TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).
Frais indirects^{(1) (2)} maximum	1,50% TTC de l'actif net
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
Souscription minimale initiale	Néant
Valeur liquidative d'origine	100€
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Indicateur de risque et de rendement⁽¹⁾	5/7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer.

I. L'ESSENTIEL

4. Argumentaire commercial – Allocation Pilotée Equilibre



Des marges de manœuvre importantes autour de l'allocation de référence pour exprimer **les convictions des gérants**.

L'investisseur délègue son allocation de diversification à l'équipe de gestion qui détermine l'allocation, via des Fonds, au sein des bornes d'exposition autorisées avec un minimum de 25 % et un maximum de 65% en actions internationales, et un minimum de 35% et un maximum de 75% en obligations européennes.



Une poche de diversification⁽¹⁾ pouvant atteindre **20% du portefeuille** pour chercher à **capter des sources de performances additionnelles**



Une offre permanente **éligible à l'assurance vie** (Contrats Nuances Plus, Nuances Privilège et Nuances Capi) offrant une solution pour les investisseurs qui cherchent à dynamiser le rendement moyen de leur portefeuille en complément du fonds en Euro, en contrepartie d'une certaine prise de risque.



Un accès à des relevés mensuels détaillés expliquant les choix d'investissement faits par les gérants, la performance du fonds, les investissements réalisés par zone géographique, types d'actifs et secteurs d'activité.

(1)Obligations à haut rendement (titres spéculatifs présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières via des contrats financiers.

Point d'attention :

Allocation Pilotée Equilibre n'est pas garanti, il existe **un risque de perte en capital**. Le fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de taux, risque pays émergents, risque de change, risque de gestion discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de crédit, risque lié aux matières premières.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

I. L'ESSENTIEL

4. Argumentaire commercial – Allocation Pilotée Offensive



Une allocation dynamique qui privilégie le **dynamisme des actions** et qui peut **baisser sensiblement son exposition aux actions**.

L'investisseur délègue son allocation de diversification à l'équipe de gestion qui détermine l'allocation, via des Fonds, au sein des bornes d'exposition autorisées avec un minimum de 25 % et un maximum de 90% en actions internationales, et un minimum de 10% et un maximum de 75% en obligations européennes.



Une poche de diversification⁽¹⁾ pouvant atteindre **30% du portefeuille** pour chercher à **capter des sources de performances additionnelles**



Une offre permanente **éligible à l'assurance vie** (contrats Nuances Plus, Nuances Privilège et Nuances Capi) offrant une solution pour les investisseurs qui cherchent à dynamiser le rendement moyen de leur portefeuille en complément du fonds en Euro, en contrepartie d'une certaine prise de risque.



Un accès à des relevés mensuels détaillés expliquant les choix d'investissement faits par les gérants, la performance du fonds, les investissements réalisés par zone géographique, types d'actifs et secteurs d'activité.

(1) Obligations à haut rendement (titres spéculatifs présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières via des contrats financiers.

Point d'attention :

Allocation Pilotée Offensive n'est pas garanti, il existe **un risque de perte en capital**. Le fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de taux, risque pays émergents, risque de change, risque de gestion discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de crédit, risque lié aux matières premières.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Ciblage clients

Canal de vente :

Agence et internet

Ciblage client

Clientèle disposant d'une surface financière supérieure à 75 000 euros (selon l'organisation propre à chaque Caisse d'Epargne)

Remarque : Veillez à compléter ou mettre à jour (si le questionnaire a plus de 2 ans ou si la situation du client a changé), avec le client, le Questionnaire de compétence financière et le Devoir de Conseil (mis à disposition dans les systèmes d'information) dans le cadre d'un investissement dans un CTO ou un contrat d'assurance vie ou de capitalisation

Profil investisseur:

C2

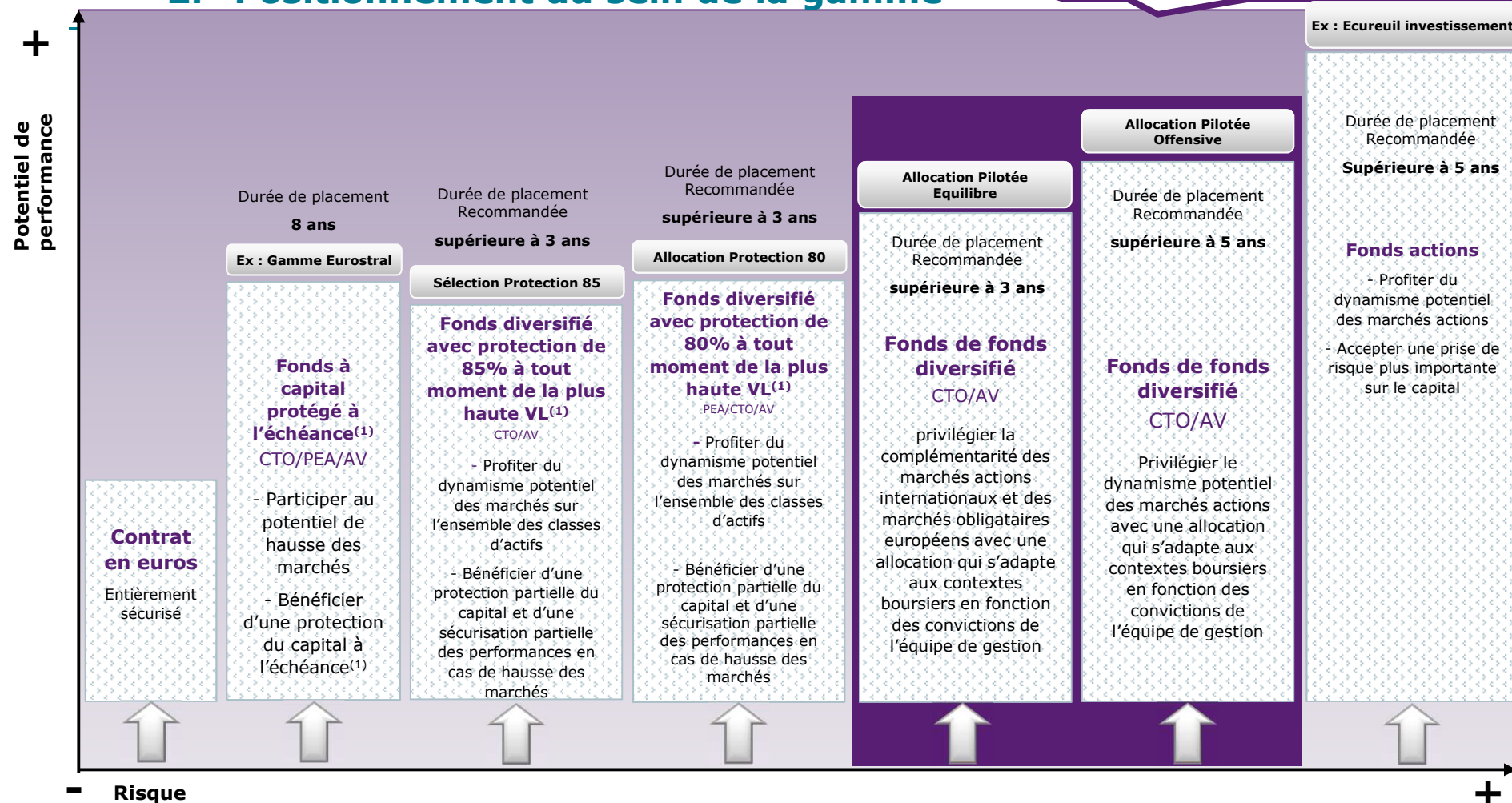
Ces Fonds s'adressent à une clientèle :

- souhaitant **diversifier** ses investissements,
- acceptant une **prise de risque en capital**,
- pouvant immobiliser une partie de son épargne pendant **3 ans minimum pour Allocation Pilotée Equilibre et 5 ans minimum pour Allocation Pilotée Offensive** (durées minimales de placement recommandées).
- souhaitant bénéficier d'une gestion sur la partie de leurs avoirs qu'ils souhaitent exposer aux actifs risqués sur le moyen / long terme

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2. Positionnement au sein de la gamme

Pensez à proposer le service d'abonnement à votre client ! Ainsi, votre client peut **épargner à son rythme**, en choisissant le montant et la périodicité de ses versements sur le placement de son choix tout en **lissant le risque**⁽²⁾.



(1) Hors frais d'entrée dans le cadre du CTO et du PEA. Hors frais d'entrée et de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

(2) Selon les tendances des marchés financiers et/ou des orientations de gestion des fonds, l'investissement progressif ne garantit pas dans tous les cas de figure une performance supérieure à l'investissement en une seule fois. Les données chiffrées et la durée utilisée dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant d'expliquer le mécanisme de lissage de l'impact des marchés et l'intérêt que peut présenter l'investissement régulier avec l'option de souscriptions automatiques. Un versement unique de 1000 euros, dans un contexte de marchés bas précédant une forte hausse, offrirait un rendement supérieur à 10 versements périodiques de 100 euros sur cette même période de marchés haussiers.

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3. Supports à votre disposition

A destination du réseau

- **Le présent Kit de démultiplication** disponible sur Culturenet
- **Les fiches Mémo** disponible sur Culturenet

A destination du client

- **Les fiches produit** disponibles sur Culturenet
- **Les DICI** disponible sur Culturenet
- **Les reporting clients** disponibles sur Culturenet

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur)

A remettre systématiquement avant toute souscription

Ainsi votre client appréhende de façon objective : les caractéristiques et le mécanisme des Fonds, leurs avantages et inconvénients, les profil de risque et de rendement et les frais.

Les informations essentielles à délivrer au client, notamment :

- Les frais afférents à toute souscription et la rémunération perçue en tant qu'établissement distributeur.
- Les frais tenant au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, de versement et de gestion.
- L'absence de garantie du capital

Avant de conseiller ces fonds au client :

- Il convient de tenir compte de sa **connaissance, de son expérience en matière financière, de ses exigences et ses besoins, de son appétence aux risques et de son horizon de placement.**
 - Veillez à compléter ou mettre à jour (si le questionnaire a plus de 2 ans ou si la situation du client a changé), avec le client, le **Questionnaire de compétence financière** et le **Devoir de Conseil** (mis à disposition dans les systèmes d'information) dans le cadre d'un investissement dans un CTO ou un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.
- A noter : **La recommandation de l'ACPR du 8 janvier 2013 (applicable depuis le 1er octobre 2013), impose un conseil en cas de versement libre, d'arbitrage et de rachat partiel.**

Selon la législation en vigueur, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client.

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3. Supports à votre disposition

FOCUS SUR LE REPORTING CLIENT

Les performances du fonds comparées à son indice de référence.

Remarques : Ces données chiffrées seront accessibles à compter du 29/12/15 car conformément à la réglementation AMF, les données sur les performances passées doivent systématiquement être fondées sur des tranches complètes de 12 mois. Dans l'attente, l'actif net et la valeur liquidative seront affichés

Evolution trimestrielle de l'allocation

Allocation Pilotée Equilibre

FR0012333201 / FCP de droit français

Reporting trimestriel au xx/xx/xxxx

Vous trouverez dans ce reporting trimestriel un suivi détaillé de la composition et du comportement de votre investissement en fin de mois sur le trimestre écoulé.

◆ **LES PERFORMANCES DE VOTRE INVESTISSEMENT ET LEUR EVOLUTION** (Nettes de frais de gestion)

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Actif Net (Euro)	
Valeur Liquidative	

Compte tenu de la date de création du Fonds (29/12/2014), il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Explication de l'évolution de la performance au regard des marchés financiers (4/5 éléments stratégiques d'évolution des marchés)

◆ **L'EVOLUTION DE L'ALLOCATION DE VOTRE INVESTISSEMENT SUR LE TRIMESTRE**

Commentaires sur l'allocation

◆ **OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 50% Barclays Euro Aggregate et 50% MSCI World sur sa durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. L'indice Barclays Euro Aggregate (coupons réinvestis) est représentatif de la performance des obligations à revenus fixes libellés en euro. L'indice MSCI World (coupons réinvestis) est représentatif de la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés.

Allocation Pilotée Equilibre est une solution d'épargne diversifiée sur un large éventail de marchés financiers. Ce Fonds, à travers son allocation pilotée par des gérants experts, cherche notamment à tirer parti de la complémentarité des marchés actions et obligataires. Pour s'adapter au contexte boursier dans les principales régions du monde, l'investissement d'Allocation Pilotée Equilibre sur les Fonds actions, obligataires, les produits monétaires ou encore sur les actifs de diversification⁽¹⁾ peut évoluer selon les marges de manœuvre décrites en page 4.

Indicateur de risque et de rendement* : 1 2 3 4 5 6 7

* L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 3 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

① L'Indice de référence est composé de 50% du MSCI World Dividendes Nets Réinvestis en euros et de 50% du Barclays Euro Aggregate. Le Barclays Euro Aggregate est un indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barclay.com. Le MSCI World est un indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msci.com.

② Actifs de diversification : obligations à haut rendement (obligations présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières.

Tous les trimestres, des commentaires de gestion sur l'évolution des performances et sur l'allocation du fonds

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3. Supports à votre disposition

Allocation Pilotée Equilibre

ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE AU XX/XX/XXXX

◆ **LA VOLATILITE DE VOTRE INVESTISSEMENT**
Données hebdomadaires glissantes
 Compte tenu de la date de création du Fonds (29/12/2014), il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur la volatilité passée. Les indicateurs de risque relatifs aux performances sont affichés à partir de 12 mois.

1 La volatilité d'un Fonds ou d'un indice est l'ampleur des variations, à la hausse comme à la baisse, de la valeur du Fonds ou de l'indice, sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du Fonds ou de l'indice varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

◆ **LES FONDS COMPOSANT VOTRE INVESTISSEMENT**

Libellé	Code ISIN	% investi	Mouvement sur le trimestre (en % investi)	Fonds entrants ce trimestre
OPC1				
OPC2				X
OPC3				
OPC4				
OPC5				X
OPC6				
OPC7				
OPC8				
OPC9				
OPC10				
OPC11				X
OPC12				
OPC13				
OPC14				
OPC15				

Le total des actifs détenus peut être supérieur à 100% en raison de l'utilisation de produits de type dérivés, selon les fourchettes indiquées dans le DICI.

◆ **LES FONDS SORTANTS DU TRIMESTRE**

Commentaire sur les fonds sortants

◆ **LES FONDS ENTRANTS DU TRIMESTRE**

Commentaire sur les fonds entrants

◆ **LES PERSPECTIVES POUR LE XEME TRIMESTRE**

Commentaire / perspectives

Comme dans une gestion sous mandat, le détail des lignes détenues en portefeuille avec les fonds entrants et les fonds sortants sur le trimestre

Un focus sur les fonds actions détenus en portefeuille avec leur répartition géographique et sectorielle, et par transparensation, le poids que représentent les 10 principaux titres au sein de la poche actions

Tous les trimestres, des commentaires sur les faits marquants de la poche actions

Allocation Pilotée Equilibre

LES FONDS ACTIONS DETENUS DANS ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE

◆ **LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE AU XX/XX/XXXX**
En % de la poche actions

◆ **LA REPARTITION SECTORIELLE AU XX/XX/XXXX**
En % de la poche actions

Commentaire : les faits marquants de la poche actions (par zone, secteurs, stratégie...)

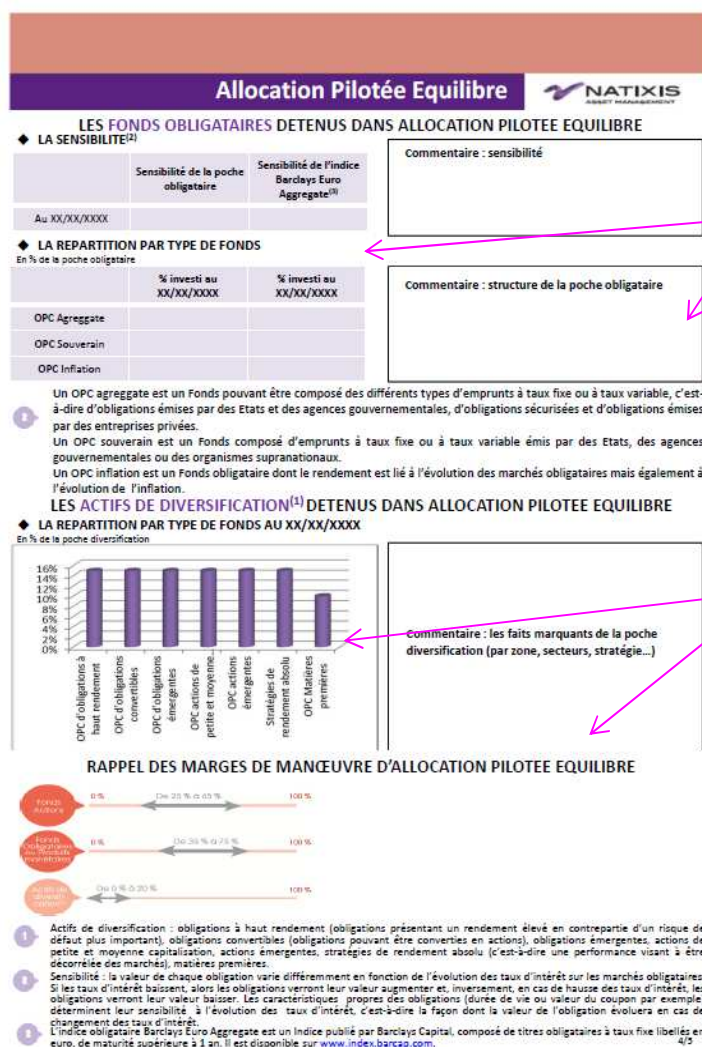
◆ **LES 10 PRINCIPALES ACTIONS DETENUES DANS LES FONDS COMPOSANT ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE**
En % de l'actif net

	Libellé	% investi
	Action1	
	Action2	
	Action3	
	Action4	
	Action5	
	Action6	
	Action7	
	Action8	
	Action9	
	Action10	

1 L'indice de référence est composé de 50% du MSCI World Dividendes Nets Réinvestis en euros et de 50% du Barclays Euro Aggregate. Le Barclays Euro Aggregate est un indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barclay.com. Le MSCI World est un indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msclibarra.com.

II. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3. Supports à votre disposition



Un zoom sur les **fonds obligataires** détenus en portefeuille avec la **répartition par type de fonds** (obligataires souverains, Aggregate, Inflation). Trimestriellement, des commentaires de gestion sur la poche obligataire

Un focus sur les **positions en diversification** détenus par le portefeuille Trimestriellement, des commentaires de gestion sur la poche de diversification

Un rappel des **principales caractéristiques** du fonds

Allocation Pilotée Equilibre

◆ EN SAVOIR PLUS

Société de gestion
Nature juridique
Classification AMF
Indicateur
Durée de placement recommandée
Devise de référence

Natixis Asset Management

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, de type FIA

Diversifiés

Non

3 ans

Euro

Indice composite 50% du Barclays Euro **Aggregate** et 50% du MSCI World Dividendes Nets Reinvestis en euros.

Le Barclays Euro **Aggregate** est un indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barclays.com.

Le MSCI World est un indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msci.com.

INDICE DE REFERENCE

(INDICATEUR)

DATE DE CREATION DU FCP

29/12/2014

CODE ISIN - PART R DE CAPITALISATION

FR0012333201

APPRECIATION DES RESULTATS

Capitalisation

EVALUATION

Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance-vie et de capitalisation

ADOSSEMENT

Oui

FRAIS D'ENTREE⁽¹⁾ MAXIMUM

2,00% acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds

FRAIS DE SORTIE⁽¹⁾

Néant

1,00% TTC de l'actif net

Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2015), les frais courants indiqués correspondent

aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,55% TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).

1,50% TTC de l'actif net

Un dix-millième de part, cours inconnu

Néant

100€

Quotidienne

Clôture

12h30

4/7

100€

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

CACIS BANK France

-> dont
rétrocession
au réseau
distributeur :
0,66% de
l'actif net

MENTIONS LEGALES

Document destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Marchés d'Instruments Financiers). Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Asset Management. Natixis Asset Management ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources externes et figurant dans ce document.

Les informations relatives au Fonds ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale du Fonds tel que le « Document d'Information Clé pour l'investisseur » (DICI) disponible sur le site internet, pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique « Frais » du prospectus de ce Fonds disponible aussi sur le site internet : www.ans.natixis.com.

Conformément à la réglementation en vigueur, il est indiqué que les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Certains risques relatifs à la gestion de ce Fonds peuvent ne pas être pris en compte dans cet indicateur. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet de NAMA : <http://www.ans.natixis.com/FICHES-prospectus-de-Natis/Engagements/Engagements-de-gouvernance-et-de-compliance>.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Asset Management. Natixis Asset Management - Société de gestion de portefeuille - RCS Paris 329430738 - 21, quai d'Austerlitz, 75013 Paris - Agrément AMF n°09-00-000 en date du 22/05/1990 - Société Anonyme au capital de 50 000 000,00 euros.

Document non contractuel. Actes de rédaction : XX/XX/XXXX.

2/5

NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 50 000 000,00 €
RCS Paris 329 430 738 - Agrément AMF n°09-00-000
21, quai d'Austerlitz - 75013 Paris Cedex 13
Tel : +33 1 78 48 80 00

Avertissement

Ce document est destiné à l'usage strictement interne du réseau Caisse d'Épargne. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management.

Ce document constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

Les FCP mentionnés dans le document ont été agréés par l'Autorité des marchés financiers et sont gérés par Natixis Asset Management. Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doivent être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans un FCP sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management.

Dans l'hypothèse où un FCP fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions.

Natixis Asset Management – Société de gestion des FCP cités – Société anonyme au capital de 50 434 604,76 euros, RCS Paris 329 450 738 dont le siège social est 21, quai d'Austerlitz – 75013 Paris, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990. www.nam.natixis.com

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris n° 493455042 – Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100.